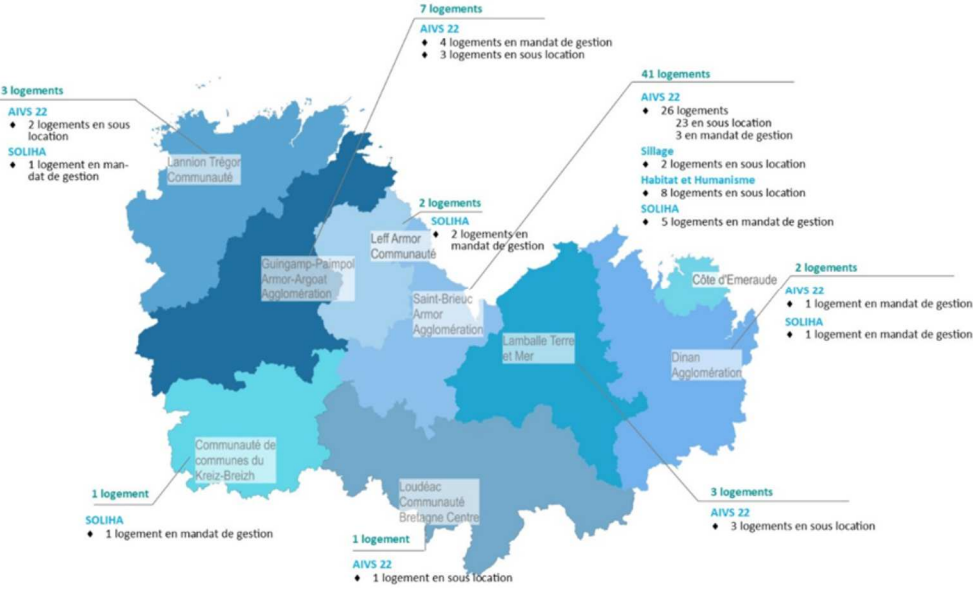


INSERTION

Cartographie des offres IML attribuées en 2025



Pensions de famille

Les demandes en pensions de famille (52) représentent **6% des demandes transmises au SIAO** (7% en 2024). Avec **52 demandes pour 17 offres transmises**, la tension s'établit à **3 demandes pour 1 offre** (4,1 en 2024).

Aucune offre n'a été transmise pour le territoire de Belle-Isle-En-Terre et Guingamp alors que ces territoires ont été demandés par 7 ménages.

A Loudéac, l'ouverture de 25 logements est reportée à 2027.

Logements de Jeunes Travailleurs

0 demandes en FJT ont été recensées pour 5 offres, soit une tension de 5 demandes pour une offre. En moyenne, **les demandeurs ont attendu 7 semaines avant une attribution**.

PROFIL DES DEMANDEURS

- 901 ménages différents, 1399 personnes
- 71% de personnes isolées (-3 points/2024)
- 20% de familles monoparentales
- 63% d'hommes - 37% de femmes (+4 points/2024)
- L'âge moyen du demandeur est de 39 ans
- 69% sont de nationalité française
- Le recours au SIAO est lié majoritairement à une rupture familiale/conjugale (plus de 1 ménage sur 3) ou à la perte de logement (14% des ménages)
- 119 femmes victimes de violences conjugales (+21)
- 37% des demandes formulées de Saint-Brieuc Agglomération

ATTRIBUTIONS SIAO ET LISTE D'ATTENTE

- **92 % des offres sont attribuées sans délai c'est-à-dire à la CUA qui suit leur mise en disponibilité**
- **87 % des admissions en structure d'hébergement d'insertion/logement accompagné (hors IML) ont eu lieu dans la ville correspondant au 1^{er} choix du ménage (75% en 2024)**
- **En moyenne, au cours de l'année 2025, 559 ménages en attente d'une attribution (516 en 2024) : CHRS : 196 ménages, ALT : 276, PS : 30 , PF : 50, FJT : 8.**
- **Au regard des délais d'attente avant une attribution, les renouvellements des demandes sont plus nombreux, 1316 en 2025 (1155 en 2024, 875 en 2023, 797 en 2022, 593 en 2021)**

LE LOGEMENT ACCOMPAGNE (IML, PF, FJT)

L'interMédiation Locative (IML)

En 2025, 105 offres IML ont été transmises au SIAO (53 en mandat de gestion sociale, 52 en sous-location), soit 29 de plus qu'en 2024 réparties sur les 8 EPCI.

60 offres ont abouti à une attribution et à une entrée en logement (57% des offres) dont 53 en faveur de personnes en liste d'attente ALT et 7 pour des sortants d'hébergement.

45 offres ont été retirées par les structures gestionnaires, principalement faute de ménage correspondant à l'offre transmise (localisation, typologie du logement, ...) en inadéquation avec le public en liste d'attente.

8 concertations territoriales organisées
16 ménages entrés en pension de famille
10 hommes et 6 femmes

 Plus d'un an d'attente avant une attribution en pension de famille (11 mois en 2024).

5 attributions :
4 à Dinan et 1 à Loudéac
5 hommes, moyenne d'âge : 21 ans



Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) a pour objectifs d'améliorer les modalités de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées et de permettre à toute personne dans le besoin d'accéder à un hébergement ou un logement accompagné, de bénéficier d'une évaluation de sa situation et d'une orientation vers une solution adaptée.

Dans le département des Côtes d'Armor, le **SIAO 22** est :

- Piloté par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité (DDETS), sous l'autorité du Préfet,
- Géré par l'association ADALEA (opérateur SIAO 22),
- Organisé autour de coordinations territoriales (structures relais SIAO 22) associant les différentes structures qui gèrent des places d'hébergement et de logement accompagné sur le département.

Méthodes de l'observatoire SIAO 22

Les statistiques de l'observatoire SIAO 22 portent sur les volets **urgence et insertion**.

Sur le volet insertion, les données concernent les **demandes d'hébergement des dispositifs ALT, CHRS, PS et de logement accompagné des dispositifs Pensions de Famille, Foyers de Jeunes Travailleurs et les logements en intermédiation locative** transmises à l'opérateur SIAO par les structures relais SIAO qui reçoivent les ménages en demande d'hébergement dans le cadre d'un entretien d'évaluation sociale. Les demandes sont centralisées par l'opérateur SIAO qui tient à jour une base de données départementales avec l'ensemble des demandes d'hébergement/logement accompagné. Tous les 15 jours, avant chaque **Commission Unique d'Attribution (CUA)**, les structures d'hébergement transmettent les offres d'hébergement disponibles à l'opérateur qui positionne au maximum 8 ménages sur chaque offre. On entend ici par « offre d'hébergement » une disponibilité transmise au SIAO pour attribution en CUA. Pour les pensions de famille et les foyers jeunes travailleurs, ce sont des commissions territoriales qui étudient les demandes et procèdent à l'attribution des offres. Les données présentées sont extraites du **système d'information SI SIAO et d'un tableur Excel**.

ALT : Allocation Logement Temporaire
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
PS : Place de Stabilisation
FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs
PF : Pension de Famille dont les Résidences Accueil **(RA)**
IML : InterMédiation Locale

URGENCE

Après deux années de très forte hausse (2022 et 2023), en 2025, le nombre de ménages ayant sollicité le 115 est relativement stable par rapport à 2024 .

1 631 ménages (1819 en 2024)
composés de 2 431 personnes
(2533 en 2024)

Le nombre de femmes seules est en augmentation en 2025 : elles représentent 21% des ménages (18% en 2024).

Le nombre d'hommes seuls est également en légère augmentation (52% en 2025 contre 50% en 2024).

Une majorité de personnes seules :

- 74% de personnes isolées
- 18% de personnes en familles
- 4% de groupes d'adultes sans enfant
- 2% de couples sans enfants

47% des ménages sont de nationalité française, 2% ressortissants de l'Union Européenne et 24% extracommunautaires (27% non-renseignés).

◇ **243 places d'hébergement**
(+ 10 places)

◇ **53 places dédiées aux femmes victimes de violences et leur(s) enfant(s)**

**19 662 appels traités
(uniquement les appels décrochés de la ligne 115).
En diminution de 13% cette
année, mais à des niveaux
bien supérieurs à 2022
(13833 appels).**



OBSERVATOIRE SIAO 22

SYNTHESE 2025

Le SIAO 22 vise à :

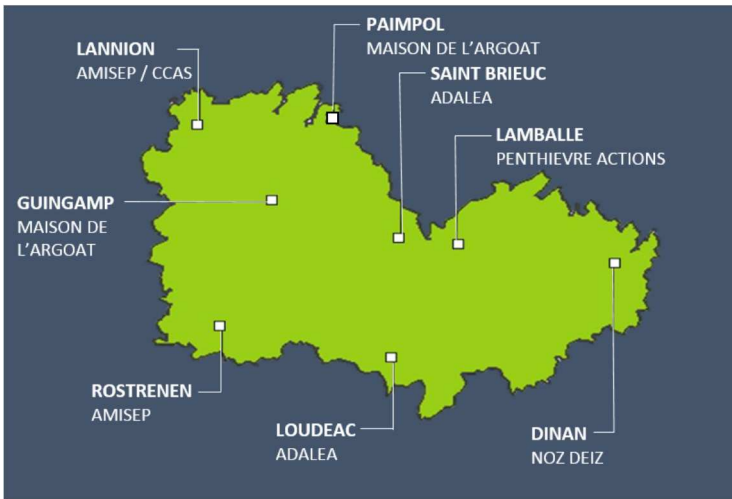
- **Simplifier les démarches d'accès à un hébergement ou à un logement accompagné** : les personnes n'ont plus à solliciter chaque structure gestionnaire. Elles formulent une seule demande auprès du SIAO 22 qui se charge, de son rapprochement avec les offres d'hébergement / logement

- **Traiter avec équité toutes les demandes** : chaque personne dispose du même traitement de sa demande quel que soit le lieu où elle la fera sur le département.

- **Coordonner les différents acteurs**, de la veille sociale jusqu'au logement, en facilitant la fluidité entre l'hébergement et l'accès au logement.

- Participer à la **constitution d'observatoires locaux** afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.

Les structures relais











Bilan d'activité 2025 SIAO 22 disponible sur : <http://adalea.fr/Service-Integre-de-l-Accueil-et-de.html>

Bilan d'activité 2025 SIAO 22 disponible en cliquant sur : <http://adalea.fr/>

URGENCE

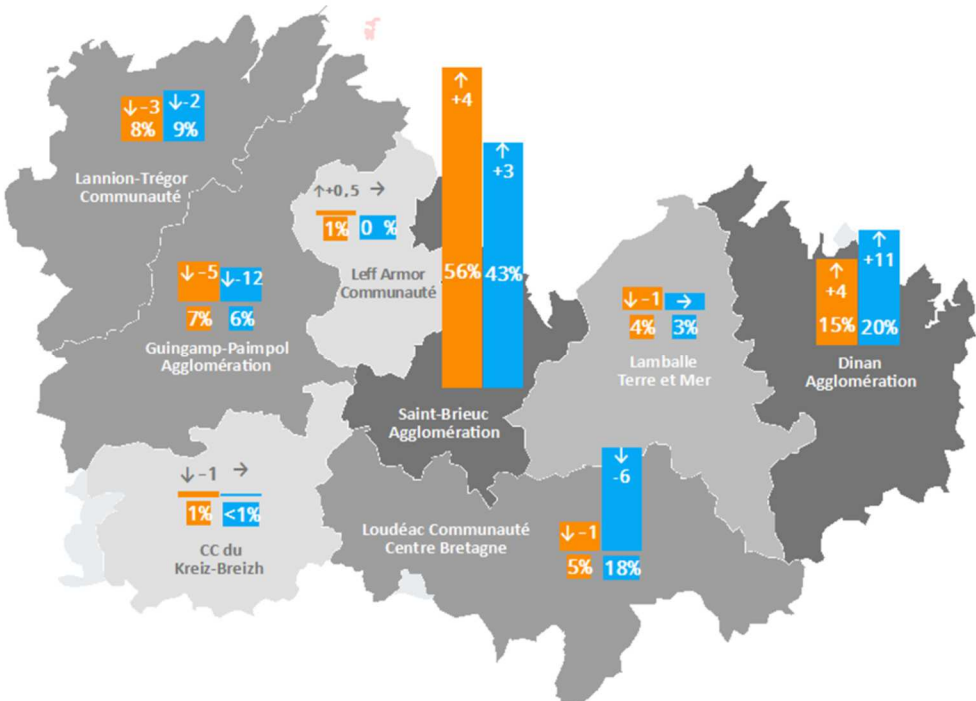


5934 demandes d'hébergement
(exprimées en ménage)

1799 mises à l'abri effectives

- Légère augmentation du taux de mise à l'abri (30%, contre 29% en 2024)
- Le nombre de personnes différentes faisant appel au 115 a diminué en 2025, mais le nombre de demandes d'hébergement reste quant à lui assez stable.

Répartition territoriale des demandes et réponses d'hébergement



Lecture : en 2025, 15% des demandes d'hébergement du département ont été formulées sur Dinan Agglomération. 20% des mises à l'abri ont été effectuées sur ce territoire.

▪ 56% des demandes d'hébergement sont formulées de Saint-Brieuc Armor Agglomération, 15% sur le territoire de Dinan Agglomération

▪ 30% des aboutissent à une mise à l'abri (29% en 2024, 25% en 2023, 32.6% en 2022).

▪ L'absence de place disponible ou compatible est le motif majoritaire pour expliquer l'absence de mise à l'abri (70% des motifs d'absence de proposition du 115).

▪ 12% des propositions de mise à l'abri n'ont pas abouti. Les refus des ménages sont majoritairement liés à l'éloignement géographique de la structure d'hébergement proposée (39% des motifs de refus des usagers).

INSERTION

L'HEBERGEMENT D'INSERTION (ALT, CHRS, PS)

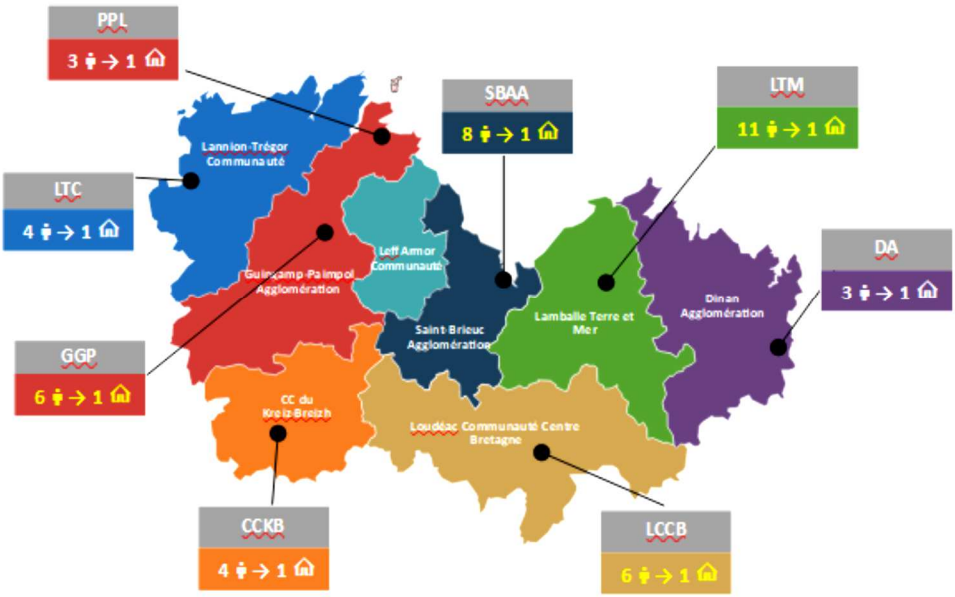
829 demandes pour 139 offres

479 demandes d'ALT (58%) 67 offres ALT (48%)
331 demandes de CHRS (40%) 64 offres CHRS (46%)
19 demandes de PS (2%) 8 offres PS (6%)

Une stagnation des demandes

Une hausse des offres
(10 de plus qu'en 2024)

La tension sur les dispositifs d'hébergement



Lecture : En 2025, à Lamballe, le SIAO a recensé 11 demandes pour 1 offre.

Le ratio demandes/offres est en légère baisse avec 6 demandes pour 1 offre en 2025 contre 6,5 en 2024. La tension est particulièrement forte pour le dispositif ALT avec 7,1 demandes pour 1 offre. Particulièrement sur le territoire de Saint-Brieuc avec près de 15 demandes pour une offre.

La tension sur le dispositif CHRS est de 5,2. Sur le dispositif PS, le ratio est de 2,4.

Choix des territoires
Les ménages peuvent choisir, par ordre de préférence, jusqu'à 3 villes dans lesquelles ils demandent un hébergement. Nous avons pris en considération ici leur premier choix de ville. Les demandes départementales sont identifiées et recensées. 13 % des ménages se disent prêts à accepter une offre sur l'ensemble du département.



Les délais d'attente

En 10 ans, les délais d'attente moyens sur les dispositifs d'hébergement (CHRS, ALT, PS) ont été multipliés par 4, passant de 2 mois et demi (11 semaines) à 10 mois (44 semaines).

Le délai d'attente moyen en 2025 est de 44,2 semaines avant une attribution (34,6 en 2024, 18,5 en 2019), soit 10 mois d'attente.

Soit la progression la plus importante enregistrée depuis la création du SIAO : + 10 semaines par rapport à 2024.

Des délais d'attente plus importants pour les personnes isolées : plus d'un an d'attente.



La demande de logement social : 68% des ménages ont déposé une demande de logement social en parallèle de la demande SIAO (+30 points par rapport à 2019). Cela concerne 80% des demandeurs d'ALT, 68% des demandeurs de place de stabilisation et 53% des demandeurs CHRS.

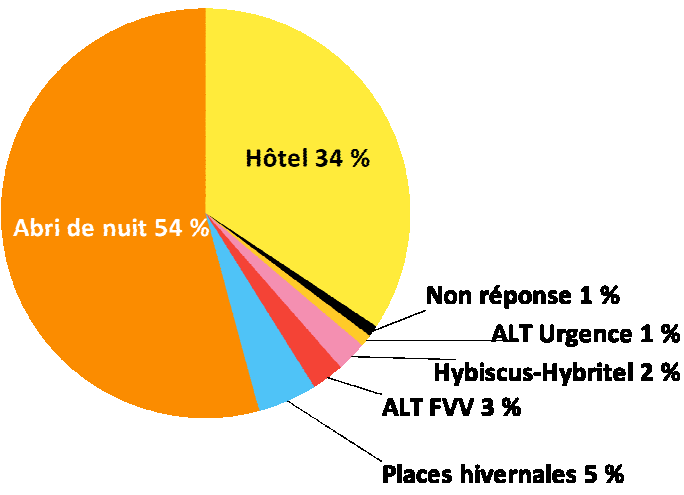
Les sorties d'hébergement d'insertion / logement accompagné

Parmi les ménages ayant bénéficié d'un hébergement d'insertion/logement accompagné, le SIAO a enregistré, en 2025, 158 sorties (235 personnes), soit 19 sorties de plus qu'en 2024.

L'accès au logement représente 47% des motifs de sortie d'un dispositif insertion en 2025, contre 43% en 2024. C'est le premier motif de sortie.

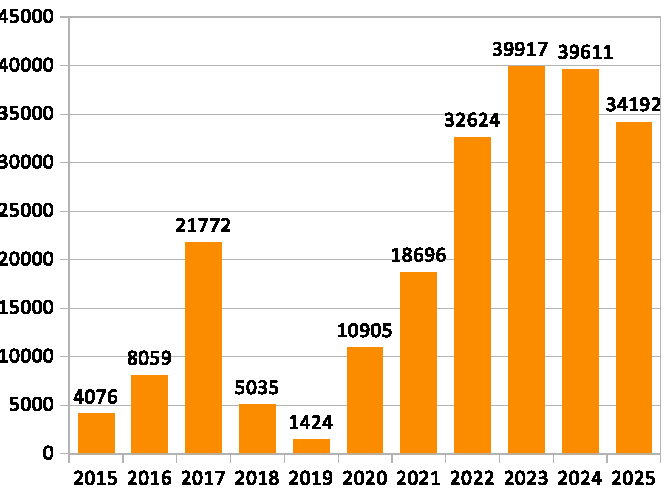
- ◇ 45 ménages ont accédé à un logement du parc public
- ◇ 17 ménages ont accédé à un logement du parc privé
- ◇ 12 ménages ont accédé à un logement accompagné

Les réponses d'hébergement d'urgence



Lecture : En 2025, 54% des mises à l'abri sont réalisées en abri de nuit.

Évolut bn de la prise en charge en nuités hôtelières 2015-2025



Lecture : en 2025, la prise en charge hôtelière représente 34 192 nuitées.

Typologie des publics ayant fait appel au SIAO urgence

- 19% ont entre 18 et 24 ans
- 47% ont entre 25 et 44 ans
- 32% ont 45 ans et plus (+1point p/ à 2024)
- 18% des ménages sont des familles
- 487 enfants (mineurs en famille) (496 en 2024)
- 173 femmes victimes de violences conjugales (207 en 2024)
- Motifs principaux de la demande des personnes :
 - 36% sont sans ressources
 - 22% dorment à la rue.